

Ronald Montes : le premier aveugle licencié en droit en Haïti !

Selon Ronald Montes « Les personnes handicapées haïtiennes représentent au moins un dixième de la population d'Haïti » ; cependant aucune structure n'a été mise en place pour faciliter l'accès de cette catégorie d'individus à l'enseignement supérieur, voie au travail. C'était une gageure pour Ronald Montes de faire des études en sortant du lot. Et il a forcé le respect et l'admiration de tout un chacun en devenant le premier aveugle licencié en droit en Haïti.

Après avoir bouclé son cycle d'études secondaires en classe de 4^{ème} où s'arrête l'enseignement en méthode Braille, Ronald Montes devenu aveugle à l'âge d'un an et demi, courageux à nul autre pareil, a poursuivi sa scolarité secondaire dans des établissements destinés uniquement aux « voyants ». Mais comment a-t-il fait ?

Fort heureusement la nature humaine est faite de telle façon que la perte de la vue peut être grandement compensée par la clairvoyance de l'esprit, ce qui est arrivé à Ronald Montes, mise à part la primauté des autres au sens de la compensation de la perte de la vue, c'est sa capacité de mémorisation des cours (qu'il se faisait lire à haute voix par sa courageuse et patiente maman qui l'accompagnait dans les bibliothèques) et de les synthétiser, ce qui lui a permis d'apprendre dans un système éducatif qui n'est adapté qu'aux voyants. Grâce à sa machine à écrire et plus tard avec le développement du système informatique il a pu affiner ses connaissances jusqu'à parvenir en licence.

« Etat de droit et droits à l'intégration des personnes handicapées en Haïti 2000-2019 » tel est l'intitulé de son mémoire de licence en Sciences Juridiques (Ndlr, en Haïti la licence équivaut au Bac+4). Bien qu'indépendante depuis plus de 200 ans Haïti ne s'est pas affranchie du code Napoléon qui est la base de sa constitution et l'impénitent Ronald Montes dans les prolégomènes de son travail y a eu recours pour parler de l'Etat de droit et du droit des personnes handicapées au travail.

D'après le récipiendaire, le choix de ce sujet est motivé par trois raisons. « La première : la nécessité de sensibiliser la communauté des juristes et celle des universitaires à travailler activement afin de protéger les droits à l'intégration des personnes handicapées en Haïti. Deuxièmement : faire de l'Etat de droit un outil fort et puissant en vue de protéger les droits

de toutes personnes plus particulièrement le droit à l'intégration des personnes handicapées. Troisièmement : le droit au travail, le droit à l'éducation, le droit à la circulation et à l'accessibilité ». Tout cela fait bien défaut en Haïti en ce qui concerne la personne en situation handicapée.

Quant « Avec moins de 20% de couverture de l'offre scolaire en Haïti, l'Etat haïtien est loin de répondre à sa mission de garantir l'éducation primaire à tous » et que « La moyenne des dépenses publiques en éducation n'est que de 1,9% du PNB d'Haïti »(1) . Il est évident que l'Etat haïtien est démissionnaire sur le plan éducatif et pas que... En conséquence ceux qui réussissent dans ce pays ne sont redevables qu'à leurs parents et qu'à eux-mêmes. L'enseignement secondaire étant majoritairement privé, c'est bien dans des établissements privés que Ronald Montes a fait sa scolarité, comme dit le proverbe : « Vouloir c'est pouvoir ».

« Il a obtenu la note de 75 sur 100 avec mention bien », d'après un article signé Jean-Daniel Sénat en date du 26 août 2020, paru dans le plus ancien quotidien d'Haïti, en l'occurrence *Le Nouvelliste* où le nouveau licencié avait fait son stage de journalisme, une première dans l'Histoire dudit quotidien. Décidément Ronald Montes n'arrête pas de nous étonner.

Maggy De Coster

(1)Education: « l'Etat haïtien face à sa mission », Cyprien L. Gary in *Le Nouvelliste* 31-10-2005.

Maggy De Coster

Journaliste, traductrice, Sociétaire des **Gens de Lettres**, membre du comité scientifique de la revue universitaire *Le Pan Poétique des Muses*, elle a publié 33 ouvrages. Trois de ses publications ont fait l'objet de mémoires de licence et de maîtrise à l'Université de Cagliari en Sardaigne dirigés par Mario SELVAGGIO.